

PAC : CPC Architecture

Réunion du 9 décembre 2008

	NOM	Prénom		Fonction	Institution	Courriel	
P	SIMONS	Henri	Président	B		henri.simons@citytools.be	
P	DASSONVILLE	Chantal	Président	B	CFWB	chantal.dassonville@cfwb.be	
P	BERTHIER	Aurélien	Rapporteur	B	Sociologue	PAC	Aurelien.berthier@pac-g.be
	GENARD	Jean-Louis		B	Directeur	La Cambre Archi	jean-louis.genard@lacambre-archi.be
					Fondation rurale de		
P	ANTOINE	Danièle		W	Directrice	Wallonie	d.antoine@frw.be
E	LHOAS	Pablo		B	Archi-Prof	La Cambre Archi	pablo@lhoas-lhoas.com
	COHEN	Maurizio		B	Archi-Prof	La Cambre Archi	mauriziocohen@skynet.be
P	VANHAMME	Marie		B	Présidente	CIVA	mvanhamme@skynet.be
P	BRAUSCH	Géraldine		W	Philo	ULG	ge@liege.com
	DAWANS	Stéphane		W	Philo/romaniste	Lambert Lombart	sdawans@skynet.be
P	MOORE	Thomas		W	Historien	CFWB	thomas.moore@cfwb.be
P	HERMAN	Ariane		B	Attachée	RBC Cabinet Picqué	aherman@picque.irisnet.be
P	GOSSE	Marc			Archi-Prof	La Cambre Archi	Marc.gosse@Synergy-international.com

La demande : proposer et lister les enjeux d'une politique de l'architecture pour la prochaine législature.

A – ENSEIGNEMENT

Contexte actuel : une période charnière dont les premiers effets seront visibles à la rentrée prochaine.

Dans le cadre du décret de Bologne : rapprochement des écoles d'architecture et des universités.

Prudence concernant les conséquences de cette réforme :

MG : Espère que sera conservé une indépendance pédagogique / organisationnelle des écoles d'archi. Pas simplement un département d'une université.

CD : Une chance si devient véritablement une vraie faculté d'architecture (pas une succursale de polytechnique)

CD : **L'enseignement doit prendre en compte la diversité des métiers de l'architecture** qui répondent aux différentes pratiques de l'architecture. Notamment pour que la fonction publique puisse bénéficier plus directement d'architectes motivés.

MG : question de l'obtention du droit de séjour et obstacles des équivalences qui empêchent la circulation/formation d'étudiants n'appartenant pas à l'UE (spécialement ceux de pays du 1/3 monde).

→ Renforcer les liens / partage de pratiques et de savoirs entre l'université et les écoles d'architecture, l'interdisciplinarité entre sciences sociales, humaines, politiques (SHS) et Archi

Il s'agit de renforcer les moyens d'apprentissage pour permettre une contextualisation plus grande des objets architecturaux créés.

Pour GB : il faut un encadrement intellectuel pointu pour rendre possible cette contextualisation au sein de l'enseignement de l'archi : des cours de Sciences humaines, sociales et politiques. (Cours de géographie humaine, de politique...)

TM : Plus d'échange entre SHS universitaires et architecture qui iraient dans les deux sens : les étudiants de SHS pourraient aussi bénéficier de cours sur l'architecture. Il existe peu de cours d'histoire de l'architecture dans les facultés d'histoire par ex.

→ Développer des formations spécifiques à l'aménagement des espaces publics

Ceci est aussi vrai pour des disciplines connexes comme design, signalétique etc. qui n'ont pas forcément de cours sur la Ville.

→ Construire des ponts entre les structures de terrain et les écoles :

A la manière de la coopération CAUE et écoles d'archi en France : DA propose un accueil par les Maisons de L'urbanisme d'étudiants-stagiaires qui s'y formeraient en archi tant sur le plans créatifs que sur les dimensions sociales/politiques/culturelles de cette activité.

GB : s'interroge sur la pertinence des profs d'archi qui ne pratiquent pas ou plus l'architecture.

MV / MG : Cela fonctionne déjà par équipes enseignantes pluridisciplinaire et variées sur un projet, composées d'architectes (certains en pratique, certains non car ils se consacrent à l'enseignement) et des chercheurs d'autres disciplines (SHS).

Mais on peut s'interroger par rapport à l'enseignement de pratiques techniques.

Revendications sur la recherche : rédaction de quelques lignes sur le sujet par Marie Vanhamme et Jean-Louis Genard (avec S. Dawans ?)

B- Terrain d'action du CIVA

Il manque un opérateur pour soutenir l'activité culturelle architecturale sur l'ensemble de la CF.

Le CIVA existe mais est une institution surtout bruxelloise.

MV rappelle que Le CIVA est un regroupement d'asbl d'architecture et un centre culturel d'architecture

Co-financée par COCOF (pour son fonctionnement de base : +/- 250.000 €) et CFWB (pour ses activités : +/- 311.000 €). Elle met en évidence les difficultés structurelles rencontrées avec la CF et le sous-financement de l'institution.

CD :

1) Ou bien : le CIVA devient un acteur culturel sur toute la CFWB (et bénéficie des moyens ad hoc de la CF). Il reçoit des missions générales dans le cadre d'un contrat programme aux objectifs clairs. Il continue de siéger à Bruxelles et noue des partenariats en Wallonie avec d'autres acteurs d'un réseau à créer, notamment avec les Maisons de l'Urbanisme.

2) Ou bien : CIVA un acteur uniquement Bruxellois (financé par la COCOF) et on voit la création d'un nouvel organisme (ce qui est peu réaliste) ou l'attribution de ce rôle va aux Maisons de l'Urbanisme qui pourraient devenir Maison de l'Urbanisme et de l'Architecture, co-financées par la RW et la CF.

Pour MV : le coût de la décentralisation est un obstacle sauf si CF prend en charge l'élargissement du terrain d'action. Les rapports ne sont pas les mêmes à Bruxelles et en Wallonie : Le monde architectural est plus parcellisé en Wallonie qu'à Bxl

HS partage l'idée que le CIVA pourrait devenir un opérateur sur l'ensemble de la CFWB.

Des contributions vont être rédigées en vue de la rédaction finale du programme et diffusées au groupe.

(les transmettre à aurelien.berthier@pac-g.be qui les diffuse au groupe.
copie à maria.casale@pac-g.be car AB absent le lundi 15/12).

Environ 10 lignes. Remise d'ici le 14 décembre au soir.

- 1 – Géraldine Brausch au sujet de la spécificité d'une position de gauche de l'architecture suivant laquelle elle est avant tout une matière culturelle
- 2 – Danièle Antoine sur les possibles évolutions des Maisons de l'Urbanisme en Maison de l'Urbanisme et de l'Architecture.
- 3 – Marie Vanhamme et Jean-Louis Genard au sujet de la recherche en architecture (avec S. Dawans ?)
- 4 – Marc Gosse au sujet des étudiants frontières
- 5 – Thomas Moore sur le patrimoine moderne
- 6 – Ariane Herman sur la description du fonctionnement de la Commission des Arts à Bruxelles
- 7 – Ludovic Recchia (Cabinet Laanan) sur le fonctionnement de la Commission des arts en Wallonie.
- 8 – ChD sur architecture et PPP.

Prochaine réunion :

le mardi 16/12

(Salle de réunion du 1^{er} étage à PAC – 8 rue Joseph Stevens à 1000 Bruxelles).

Il s'agira de travailler sur le texte final à remettre qui vous sera transmis entre temps.

Mais aussi à aborder :

- Questions de traitement de l'architecture par les médias généraux : espace et temps consacré à l'archi trop faible.
- Question de la recherche en architecture